

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille Siège : Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine 1 rue du Ballon 59034 LILLE cedex</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS</p> <p>du Syndicat mixte du SCOT de Lille Métropole</p>
---	--

Comité syndical du 27 juin 2013

Délibération n°11-2013

Objet : CHANGEMENT DE L'ADRESSE ADMINISTRATIVE DU SYNDICAT MIXTE

Le jeudi vingt-sept juin deux mille treize à quinze heures trente, le Comité syndical s'est réuni à l'Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine en salle du Bureau, sous la présidence de Monsieur René VANDIERENDONCK, Vice-président.

Titulaires présents :

MM. BAILLOT, BERNARD, BOUREL, CACHEUX, CASTELAIN, CAUDRON, DELABY, DELEBARRE J., DELEBARRE P., DESMAZIERES, DUBOIS, DUMORTIER, ELEGEEST, FOUCART, GRAS, HAESBROECK, JANSSENS, MONNET, TIR, VANDIERENDONCK, VERCAMER.

Suppléants votants :

M. CAUCHE, M. COGET, M. DEMERSSEMAN, M. DUBUISSON, M. DUQUENNE, M. HAYART, M. HUCHETTE, M. PACAUX et Mme RINGOTTE.

Secrétaire de séance : Monsieur Benjamin DUMORTIER

Convocation aux délégués du Comité syndical et affichage : 21 juin 2013

Nombre de délégués en exercice : 57

Publiée le : 5 juillet 2013



Siège : Hôtel de Lille Métropole Communauté urbaine - 1 rue du Ballon - BP 749 - 59034 LILLE cedex
Adresse administrative : Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Centre Europe Azur - 323 avenue du Président Hoover - 59000 LILLE - Tél. 03.20.63.33.50 / Fax 03.20.63.73.99
www.scot-lille-metropole.org

Toute correspondance est à adresser au siège administratif.

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Rapport de Madame la Présidente

Depuis 2004, le siège social du Syndicat mixte du SCOT est situé dans les locaux de Lille Métropole Communauté urbaine, 1 rue du Ballon à Lille, et le siège administratif, dans les locaux de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole au 299 boulevard de Leeds à Euralille (article 3 des statuts du Syndicat mixte).

L'Agence a déménagé mi-juin dans le bâtiment du Centre Europe Azur, 323 boulevard du Président Hoover à Lille. Cette nouvelle situation ne permet pas l'accès du public à l'affichage des informations légales du Syndicat mixte. Aussi, pour permettre la bonne tenue de cet affichage, il a été proposé de maintenir le siège social du Syndicat mixte à l'hôtel de Lille Métropole communauté urbaine et de maintenir le siège administratif dans les nouveaux locaux de l'Agence.

Le Comité syndical a approuvé, à l'unanimité, le maintien du Syndicat mixte et la modification de l'article 3 des statuts comme suit :

Article 3 :

- le siège social du Syndicat mixte du SCOT est fixé à :
Lille Métropole Communauté urbaine
1 rue du Ballon
BP 749
59034 LILLE cedex
- le siège administratif est fixé à :
Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
Centre Europe Azur
323 avenue du Président Hoover
59000 LILLE
Tél. : 03.20.63.33.50 - Fax : 03.20.63.73.99.

Pour la Présidente et par délégation,
le Vice-président du Syndicat mixte
du SCOT de Lille Métropole,


René VANDIERENDONCK.

